

# GARANTIE À VIE LIMITÉE



## ROBINETTERIE

NOVELCA offre la présente Garantie limitée, celle-ci couvrant la cartouche qui pourra être remplacée, à vie, s'il survenait une fuite d'eau due à la défectuosité de la cartouche. Toute autre pièce du robinet est couverte par une garantie limitée de deux (2) ans valide à compter de la date d'achat originale du présent robinet TASSILI (ci-après : le « **Produit** »). Seule la cartouche est couverte par une garantie limitée à vie.

La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à l'acheteur original du Produit et elle ne peut être cédée ni transférée.

La présente Garantie limitée n'a pas pour effet d'exclure, restreindre, limiter ou modifier la garantie légale accordée par la loi à l'acheteur du Produit.

Le présent Produit est un produit de qualité. Il a été conçu et sélectionné avec soin. S'il s'avérait que le Produit présente un vice de fabrication ou qu'une ou plusieurs pièces du Produit soient défectueuses, le détaillant du Produit remplacera ou réparera, à sa seule discrétion, la ou les pièces défectueuses ou le Produit, selon le cas, le tout sans frais et aux conditions cumulatives suivantes : 1) l'acheteur doit s'adresser au détaillant auprès de qui il a effectué son achat; 2) l'acheteur doit remettre au détaillant la ou les pièces défectueuses ou encore le Produit; 3) l'acheteur doit remettre au détaillant la facture comme preuve de son achat et de la date de cet achat; 4) l'acheteur doit fournir des informations d'identification du Produit, notamment, le numéro de série ou le numéro de modèle; et 5) dans le cas où la pièce défectueuse n'est pas la cartouche, la période de deux (2) ans couverte par la présente Garantie limitée ne doit pas être expirée. Si le détaillant décide de remplacer la ou les pièces défectueuses, la ou les pièces de remplacement seront neuves ou remises à neuf équivalentes à des pièces neuves.

## EXCLUSIONS ET LIMITES DE LA GARANTIE LIMITÉE

La présente Garantie limitée ne s'applique pas :

- 1) aux pièces consommables, sauf la cartouche qui est couverte par la Garantie limitée à vie;
- 2) à l'usure normale, sauf en ce qui a trait à la cartouche qui est couverte par la Garantie limitée à vie;
- 3) lorsque le Produit est utilisé à des fins autres que résidentielles ou à des fins autres que celles déterminées par le fabricant;
- 4) lorsque le Produit n'est pas installé par un plombier accrédité;
- 5) lorsque le numéro de série ou autres identifiants du Produit sont oblitérés ou supprimés;
- 6) aux dommages purement esthétiques et n'affectant pas l'usage normal du Produit, notamment, les égratignures, bosses, etc.;
- 7) aux frais de main-d'œuvre, notamment d'installation, de désinstallation ou d'expédition du Produit, lesquels seront assumés par l'acheteur;
- 8) aux frais d'appel de service lorsque cet appel de service est fait alors que la présente garantie n'est pas applicable;
- 9) lorsque les dommages, défectuosités, défauts ou autres problèmes sont causés par :
  - a. un usage anormal du Produit;
  - b. un entretien inadéquat du Produit;
  - c. une mauvaise installation du Produit ou une installation non-conforme au guide d'installation;
  - d. une modification, une réparation ou un démontage apporté au Produit par une personne non autorisée par le détaillant ou le fabricant;
  - e. le transport par l'acheteur, son commettant, préposé ou mandataire;
  - f. une négligence de l'acheteur, son commettant, préposé ou mandataire;
  - g. un accident;
  - h. un cas de force majeure (sont considérés comme étant des cas de force majeure aux fins des présentes, notamment : les catastrophes naturelles, la foudre, les inondations, les incendies, etc.);
  - i. tout événement non imputable au Produit lui-même.

En aucun cas le fabricant ou le détaillant ne peut être tenu responsable de tout dommage extraordinaire, spécial, indirect, accessoire ou consécutif résultant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utilisation du Produit. La responsabilité de ceux-ci se limite au montant du prix de vente du Produit tel qu'indiqué sur la facture et acquitté par l'acheteur lors de l'achat. Il est entendu que ceci n'a pas pour effet de limiter, restreindre ou exclure la protection accordée par la garantie légale.

## VERSION FRANÇAISE ET VERSION ANGLAISE

En cas de conflits entre la version française et la version anglaise du texte de la présente Garantie limitée, la version française a préséance.

## MODIFICATIONS

Le présent texte de garantie pourrait être modifié en tout temps.

TASSILI.CA

T04-2021  
NOVELCA  
Québec, Canada G2J 1C8

TASSILI SUPRA®

TASSILI®

# LIMITED LIFETIME WARRANTY



## FAUCETS

NOVELCA offers this limited warranty covering the cartridge which could be replaced for life if a leak should occur because of a faulty cartridge. Any other part of the TASSILI faucet (hereafter: the "Product") is covered by a limited warranty of two (2) years from the original date of purchase. Only the cartridge is covered by a limited lifetime warranty.

This limited warranty is only valid for the original purchaser of the Product and it may not be transferred.

The present limited warranty is not meant to exclude, restrict, limit or modify the legal warranty given by law to the purchaser of the Product.

This is a quality Product. It was made and selected with care. If the Product contains a manufacturing defect or if one or more parts of the Product is defective, the retailer commits to replace or repair, at its sole discretion, the defective part or parts without charge under the following cumulative conditions: 1) the purchaser must contact the retail store where the Product was purchased; 2) the purchaser must return the defective part or parts or the Product to the retailer; 3) the purchaser must provide the retailer the invoice as proof of purchase and date of purchase of the Product; 4) the purchaser must supply the Product identification information, including the serial number or the model number; and 5) if the defective part is not the cartridge, the period of two (2) years covered by this limited warranty must not be expired. If the retailer decides to replace the defective part or parts, the replacement part or parts would be new or reconditioned, equivalent to new parts.

## EXCLUSIONS AND LIMITATIONS OF THE LIMITED WARRANTY

This limited warranty is not applicable:

- 1) To consumable parts, apart from the cartridge which is covered by a limited lifetime warranty;
- 2) To normal wear, with the exception to the cartridge which is covered by a limited lifetime warranty;
- 3) When the Product is used for other purposes than residential or for purposes other than those determined by the manufacturer;
- 4) When the Product is not installed by a qualified plumber;
- 5) When the serial number or other identification information of the Product is erased or withdrawn;
- 6) To damages that are only aesthetic and do not affect the normal use of the Product, including scratches, bumps, etc.;
- 7) To labour costs such as installation, de-installation or shipping of the Product which must be paid by the purchaser;
- 8) To service call costs, when the service call is made while the warranty is not valid;
- 9) When the damages, defects, faults or other problems arise from:
  - a. an abnormal use of the Product;
  - b. an inadequate maintenance of the Product;
  - c. a faulty installation of the Product or an installation that is not in accordance with the installation guide;
  - d. a modification, a repair or dismantling of the Product by a person not authorized by the retailer or the manufacturer;
  - e. the transportation by the purchaser, his employee, officer or representative;
  - f. a negligence by the purchaser, his employee, officer or representative;
  - g. an accident;
  - h. a case of *force majeure* (are considered *force majeure*: natural disasters, lightning, flood, fire, etc.);
  - i. any event that is not caused by the Product itself.

In no circumstances can the manufacturer or retailer be held responsible for any extraordinary, special, indirect, accessory or consecutive damages resulting from the use of or the incapacity to use the Product. Their responsibility is limited to the sale price of the Product as indicated on the invoice and paid by the purchaser at the time of purchase. It is understood that this is not meant to limit, restrict or exclude the protection given by the legal warranty.

## FRENCH VERSION VS ENGLISH VERSION

In case of discrepancy between the French and the English versions of the text of this limited warranty, the French version shall prevail.

## MODIFICATIONS

The present warranty text is subject to change at any time.

TASSILI.CA

T04-2021  
NOVELCA  
Québec, Canada G2J 1C8

TASSILI SUPRA®

TASSILI®